



Séance régulière du conseil d'établissement 2025-2026
tenue le lundi **20 avril 2026 à 17h**
à l'école primaire des Mésanges au salon du personnel

Procès-verbal

		Présents	Absents
Ronica Plouffe	Présidente, Parent	☒	☐
Julie Tremblay	Parent	☒	☐
Gabrielle Gilbert	Parent	☒	☐
Imen Bettaeib	Parent	☒	☐
Jessica Arsenault	Représentant au comité de parents (Parent)	☒	☐
Chantal Bernier	Enseignante	☒	☐
Véronique Gascon	Enseignante	☒	☐
Jessica Delisle	Enseignante	☒	☐
Hélène Lizotte	Représentante personnel soutien	☒	☐
Nancy Lamontagne	Représentante personnel SDG	☒	☐
Geneviève Rossignol	Directrice	☒	☐
Joëlle Doyle	Secrétaire	☒	☐

Substitut(s) présent(s) : Aucun

1. Ouverture de la séance, présences et quorum

Mme Ronica Plouffe confirme qu'il y a quorum.
La séance est ouverte à 17h02.

2. Parole au public

Il n'y a aucun public

3. Adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point au varia :

- Levée de fonds

L'ordre du jour, avec son point d'ajout, est adopté par Mme Imen Bettaeib et appuyé par Mme Véronique Gascon.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2026

Sur proposition de Mme Jessica Arsenault et appuyée par Mme Julie Tremblay, le procès-verbal du 23 mars 2026 est adopté.

CE/25-26/52

5. Suivis au procès-verbal

Aucun suivi au procès-verbal

6. Calendrier scolaire 26-27

Mme Geneviève Rossignol présente au comité d'établissement le calendrier scolaire 2026-2027. Elle précise que le calendrier a été élaboré conformément aux normes du CSSMI. Elle rappelle également que l'équipe école a dû procéder à un ajustement de la répartition des journées pédagogiques, afin d'assurer un équilibre adéquat entre les différentes journées de la semaine.

Sur proposition de Mme Jessica Arsenault et appuyée par Mme Julie Tremblay, le calendrier scolaire 2026-2027 est adopté.

CE/25-26/53

7. Règles de conduite des élèves de l'école 2026-2027

Mme Geneviève Rossignol présente au comité d'établissement le code de vie de l'école. Elle indique que celui-ci a été élaboré conformément aux normes du CSSMI et rédigé dans une formulation positive, en cohérence avec les objectifs du PEVR. Elle précise que les règles de fonctionnement de l'école ont été ajoutées au code de conduite cette année, conformément aux attentes d'uniformisation des codes de vie des écoles du CSSMI. Une nouveauté est également introduite: les parents pourront désormais consulter le code de vie en ligne et le signer électroniquement.

Sur proposition de Mme Jessica Arsenault et appuyée par Mme Julie Tremblay, le code de vie 2026-2027 est adopté.

CE/25-26/54

8. Ristourne et fournisseurs des effets scolaires

8.1- Hamster, Le Papetier :

Le scénario de ristourne à 10% sur les fournitures scolaires ainsi que 4% sur les cahiers d'exercice en crédit au compte de l'école et choisi par les membres du CÉ.

Sur proposition de Mme Jessica Arsenault et appuyée par Mme Julie Tremblay, sont approuvées.

CE/25-26/55

8.2- Commande scolaire :

Commande scolaire offre une ristourne de 3% sur l'ensemble de la commande payable par chèque à l'école.

Sur proposition de Mme Jessica Arsenault et appuyée par Mme Julie Tremblay, sont approuvées.

CE/25-26/56

9. Suivi soumission cour d'école

Mme Geneviève Rossignol informe le comité qu'elle a procédé à l'envoi de plusieurs demandes de soumissions pour le réaménagement de la cour d'école. Elle présente la proposition de l'entreprise TakTik Design, élaborée à partir d'un budget de 40 000 \$. Il est confirmé que les installations prévues devront être amovibles, afin de faciliter un éventuel transfert en cas de déménagement.

Mme Nancy Lamontagne mentionne que du nouveau matériel a été acquis pour la cour d'école et qu'il y aura davantage d'animations offertes aux élèves.

Mme Hélène Lizotte profite de ce point pour partager une information : les TES ont mis en place une nouvelle méthode de prêt d'équipement extérieur, puisque lorsque le matériel était associé à une classe, les élèves avaient tendance à en prendre moins soin.

Mme Geneviève Rossignol procède ensuite à un vote afin de déterminer si le comité souhaite investir dans un réaménagement de la cour ou dans l'achat d'un module de jeu. Le comité vote à l'unanimité en faveur du réaménagement de la cour.

CE/25-26/57

10. Clientèle 2026-2027

Mme Geneviève Rossignol mentionne qu'aucun changement n'est prévu au niveau de la clientèle pour l'année scolaire 2026-2027.

11. Effort budgétaire provincial

Mme Geneviève Rossignol mentionne que le gouvernement procédera à des coupures budgétaires pour l'année scolaire 2026-2027. Un montant de 39 000 \$ sera retranché pour l'école des Mésanges au niveau des mesures. Il est précisé que le service aux élèves demeure la priorité pour notre école et que certaines décisions seront prises pour maintenir cette priorité.

12. Activités et sorties éducatives (tableau à approuver)

Une sortie au théâtre pour la pièce *Les Aïeules* est ajoutée au tableau des activités de la 5e année.

L'activité au tableau est proposée par Mme Gabrielle Gilbert et appuyée par Mme Chantal Bernier.

CE/25-26/58

13. Correspondance :

13.1 Mot de la présidence : Aucun mot de la présidence

13.2 Mot de la direction : Mme Rossignol informe les membres qu'une surprise a été organisée pour souligner la reconnaissance reçue par une enseignante de l'école, Mme Martine Labelle, récipiendaire du prix Lumina. Son implication a été soulignée par l'ensemble du personnel.

Mme Rossignol souligne également la tenue du Mois de la différence, durant lequel chaque groupe devait décoder une phrase en braille, laquelle donnait des lettres mystères qui une fois réunies formaient un message global pour souligner l'inclusion à l'école.

13.3 Mot des enseignants : Les enseignants soulignent le retour du beau temps ainsi que la réouverture d'une cour d'école offrant davantage d'espace pour les jeux des élèves.

13.4 Mot du personnel de soutien : Mme Hélène Lizotte a fait son point sur le prêt d'équipement au point 9

13.5 Mot du SDG : Mme Nancy Lamontagne mentionne que la réinscription au service de garde se déroule bien, avec un taux d'inscription de 79 % des élèves. Elle souligne également un beau taux de participation aux activités parascolaires approuvées lors du dernier conseil d'établissement.

13.6 Mot de l'OPP : Mme Ronica Plouffe souligne que le Marché des Mésanges affiche complet, toutes les tables ayant été réservées. Pour notre part, des tables seront occupées pour la vente de livres, de fleurs, de confitures ainsi que de t-shirts.

Elle mentionne également que l'activité de l'érable a dû être annulée en raison des conditions météorologiques. Celle-ci sera remplacée plus tard au mois de mai par une activité de bulles et de mousse.

13.7 Mot du comité de parents :

La représentante du comité de parents mentionne avoir été absente lors de la dernière rencontre. Elle informe les membres qu'une présentation récente portait sur les projets de rénovation et de construction en cours, soulignant une hausse de 114 % des coûts de

construction au cours des dix dernières années. Elle souligne également l'importance du Mois de la différence.

14.Varia

Il est proposé de tenir une levée de fonds par la vente de billets de tirage pour gagner un chandail des Canadiens. Les billets seraient vendus au coût de 2 \$ l'unité ou 5 \$ pour trois billets.

La levée de fonds est proposée par Mme Nancy Lamontagne et appuyée par Mme Hélène Lizotte.

CE/25-26/59

15. Levée de la séance

Sur proposition de Mme Nancy Lamontagne, appuyée par Mme Hélène Lizotte, la levée de l'assemblée est adoptée à 18h21.

CE/25-26/60

Ronica Plouffe
Présidente

Geneviève Rossignol
Directrice